

Trajectoires

Centre d'accueil de Fraipont
Acteur humanitaire sur le parcours migratoire

SOMMAIRE

- | | |
|---|--|
| 03 Favoriser l'intégration via des activités et du contact social
Préjugés: «C'est très facile de venir vivre en Belgique!» | 06 L'intégration, une dynamique à double sens |
| 04 Mieux vivre ensemble grâce au volontariat. Olivier témoigne. | 07 Le pouvoir des mots |
| 05 « Viens dîner chez nous! »
Devenez bénévole ! | 08 Recette du monde
Agenda du centre |

L'intégration des exilés et réfugiés en Belgique : un des grands enjeux pour demain

Il est devenu aujourd'hui de plus en plus difficile de parler des migrations humaines sans parler de l'intégration. Le phénomène migratoire a pris, au fil des années, voire au fil des dernières décennies, une ampleur telle que l'on peut y voir un phénomène social global. Les flux de migrants n'ont cessé d'augmenter sur les cinq continents, créant de véritables diasporas transnationales.

Face à cette réalité migratoire, les Etats d'accueil, et notamment la Belgique, ont élaboré de nouvelles politiques publiques d'intégration et d'accueil des migrants, sources de débats passionnés sur l'identité et les valeurs fondamentales des sociétés d'accueil. En Belgique, il est demandé à tout nouveau résident, que ce soit en Wallonie, à Bruxelles ou en Flandre, de respecter les lois fondamentales du royaume, mais aussi de suivre un « parcours d'intégration » comprenant l'apprentissage de la langue de la région de résidence et une formation à la citoyenneté. L'architecture de ce rapport entre la Belgique – pays

d'accueil – et l'immigré/résident se conçoit sur une relation de confiance et d'obligation réciproque en termes de droits et de devoirs. Aux engagements d'intégration pris par l'immigré répondent les engagements de l'Etat belge. Il délègue à ses régions l'assurance d'un certain nombre de « prestations » en termes d'information sur les services publics (emploi, ...) et de formation en langue (français, néerlandais).

Aujourd'hui, se servir des leçons du passé pour réussir l'intégration des populations accueillies devient non seulement une urgence mais également une nécessité.

Le centre Croix-Rouge de Fraipont fait de l'intégration des demandeurs d'asile qu'il accueille une priorité. Sensibilisation, scolarisation, formations, rencontres, ... Tout est mis en œuvre pour favoriser le vivre ensemble. Voyez plutôt !

Emmanuel Sindayihebura
Directeur



Dans la mesure du possible, ce document tient compte de la dimension du genre. Dans le seul but de ne pas alourdir le texte et de faciliter la lecture, le genre masculin est utilisé comme générique lorsqu'il se réfère à des personnes.



Favoriser l'intégration via des activités et du contact social

Formation et savoir-faire

Depuis sa création le centre Croix-Rouge de Fraipont développe de multiples activités à destination de ses résidents. A travers celles-ci, il tente de leur faire découvrir différents savoir-faire. Ainsi, le centre propose des formations en maçonnerie et aide-ménagère, mais aussi des ateliers en boulangerie ou encore en couture. Le but de ces ateliers est de permettre aux résidents d'apprendre de nouvelles choses et d'être en contact avec des volontaires externes au centre. Autour de ces différents thèmes, un dialogue s'installe et la curiosité de chacun trouve satisfaction.

Sport, rencontre et débat

Diverses activités sportives, telles que la Biodanza, le football et la natation, sont aussi proposées. Ces parenthèses sportives ont pour but de passer un moment agréable et d'oublier quelques instants la procédure de demande d'asile, de se défouler et de s'exprimer à travers le sport. Il existe également des activités de rencontre comme « Le groupe de parole pour femmes » qui est ainsi mené par une collaboratrice du Centre Croix-Rouge de Fraipont et une volontaire. Celles-ci amènent un thème culturel ou de société à débattre pendant 2 heures avec les participantes. Cela permet de confronter différentes idées et de favoriser l'écoute, le dialogue et le respect. « L'espace rencontre » est un lieu qui permet d'échanger autour d'un café, d'un thé ou autre. Cet endroit permet aux résidents, collaborateurs, volontaires ou visiteurs du centre de discuter de tout ensemble et donc de tisser un lien social qui nous est, à tous, vital.

A l'école

Selon la législation, tous les demandeurs d'asile doivent suivre au moins 52 heures de cours de français. Le centre fait donc appel à des professeurs afin que cette obligation soit respectée. Cela permet aussi aux nombreux résidents ayant déjà suivi le nombre d'heures nécessaires de parfaire leur pratique de la langue. Une école de devoirs à destination des jeunes est par ailleurs active au sein du centre de Fraipont.

Sensibiliser

Enfin, la Croix-Rouge organise des sensibilisations dans les écoles, les universités, les associations... Celles-ci sont menées par des travailleurs et des volontaires accompagnés de rési-

dents du centre de Fraipont. Elles ont pour objectif d'informer la population par rapport aux procédures liées à la demande d'asile ainsi qu'aux conditions de vie des résidents au sein du centre et en Belgique. Dans le cadre de ces sensibilisations, le centre Croix-Rouge de Fraipont organise aussi des journées d'échange durant lesquelles la population peut rencontrer les résidents au sein de leur milieu de vie et partager les moments de leur quotidien afin de dépasser les clichés que la société a parfois construits.

Toutes ces activités n'auraient pas vu le jour sans l'aide et les idées de volontaires de la Croix-Rouge ni sans le travail des employés.



Stop aux préjugés

« C'est très facile de venir vivre en Belgique »

C'est loin d'être le cas. En effet, seules les personnes remplissant l'une des conditions suivantes peuvent séjourner légalement en Belgique :

- être ressortissant d'un pays membre de l'espace Schengen ;
- détenir un visa touristique ;
- détenir un visa pour études ;
- bénéficier d'un regroupement familial ;
- introduire une demande d'asile ;
- obtenir le statut de réfugié ou de protection subsidiaire (protections internationales) ;
- faire valoir des critères exceptionnels.

SOURCE : « A la rencontre de l'autre. Mini-guide pour comprendre l'asile et la migration », Croix-Rouge de Belgique. Disponible via l'adresse sensibilisation.migration@croix-rouge.be

Mieux vivre ensemble grâce au volontariat - Olivier témoigne

Depuis l'ouverture du centre en 1999, de nombreuses personnes s'y sont inscrites comme volontaires. Elles ont souhaité offrir du temps afin de participer à l'intégration des demandeurs d'asile, en fonction de leurs ressources, disponibilités et idées. Leur souhait ? Participer à un projet humain et d'ouverture sur le monde...

Traducteurs, anciens profs, conducteurs, couturiers... Tous les volontaires ont des ressources qui contribuent à la vie active du centre et de ses résidents. Ils tentent, au quotidien, d'améliorer la vie de ces personnes en situation précaire. C'est le cas d'Olivier, volontaire au centre de Fraipont depuis un peu plus d'un an.



Qui es-tu, Olivier ?

Je suis agronome, fonctionnaire et investi de longue date dans le monde associatif de la protection de l'environnement et du patrimoine naturel. J'habite la cité du Thier qui surplombe Prayon.

Qu'est-ce qui t'a amené à faire du volontariat à Fraipont ?

J'ai un côté idéaliste qui s'accorde assez mal avec le monde tel qu'il va. Le saccage en règle de notre planète, les détresses humaines et cette forme de régression dans laquelle notre société matérialiste est engagée et qui menace réellement notre avenir à tous me peinent et m'inquiètent. Et je m'oppose à l'idée ridicule et hypocrite selon laquelle la solidarité a ses limites, ce qui pousse finalement beaucoup à ne rien faire. Sauf que, jusque-là, je n'en avais pas fait davantage ! Un appel au bénévolat de la Croix-Rouge à la radio m'a finalement conduit au centre de Fraipont. Je me demandais ce que j'allais concrètement pouvoir apporter mais c'était l'occasion de le savoir.

Que fais-tu ici et qu'est-ce qui a changé chez toi grâce à cette expérience ?

J'aime faire des choses variées. Je réponds donc à des demandes ponctuelles : conduire un adolescent chez un médecin, un jeune à une journée portes-ouvertes dans une école, aller rechercher une maman qui vient d'accoucher à l'hôpital... Dès que c'est possible, je prends 2 ou 3 résidents avec moi, de Syrie ou d'Angola, d'Afghanistan ou de Bulgarie peu importe, et je les emmène à un concert de musique, dans une réserve naturelle, visiter une exposition... Je ne sais pas ce que sera le parcours à venir de ces personnes mais je crois qu'elles n'oublieront pas certains de ces moments passés ensemble. Je veux quand même mentionner une sortie qui est toujours une réussite incroyable :

les « scènes ouvertes » organisées à la Maison des Jeunes de Sprimont. Franchement, ça ne se décrit pas ; si vous le voulez, je vous prends avec moi la prochaine fois et vous comprendrez.

As-tu une anecdote à nous raconter ?

J'en ai dix mais pas la place pour les raconter. Juste une chose : on m'a dit dix fois dans le centre de Fraipont que j'y étais chez moi. Ce n'est pas juste un bon mot : rapidement, je me suis rendu là-bas comme si j'allais voir un bon copain, avec plaisir ! Dès que j'arrive dans le vaste hall d'entrée, je regarde tous les visages et je vais dire bonjour à ceux que je connais ne fut-ce qu'un peu. Il m'est arrivé de ne faire que ça lors de mon passage d'une ou deux heures ; je n'ai pas eu l'impression d'avoir été moins utile ces fois-là !

Que voudrais-tu dire à ceux qui, comme toi, souhaitent s'engager ? Tout le monde peut-il participer à un projet en faveur d'un mieux-vivre ensemble, comme celui mis en place à Fraipont ?

Ne venez pas au centre une fois mais quatre ou cinq fois. Il n'en faudra pas plus pour tisser de vrais liens avec Mohammed, Floriana et bien d'autres. Sans parler de l'équipe du centre, très sympa, et aussi des autres volontaires. N'attendez pas un appel à la radio. Téléphonez à Marc, Elie ou Jihane, joignez-vous à un autre volontaire... Vous ferez vite les mêmes découvertes que moi.

Comment se passe ton travail avec l'équipe du centre et avec les résidents ?

Je ne suis jamais allé au centre pour travailler... J'y vais toujours pour voir un copain ou l'autre ! Sinon, les volontaires ne sont pas la cinquième roue du carrosse : quand les employés de la Croix-Rouge vous demandent votre avis, vous comprenez que vous faites partie de l'équipe !



« Viens dîner chez nous »

Zoom sur un projet de rencontre autour de la cuisine

« Viens dîner chez nous », qu'est-ce que c'est ?

Un rendez-vous gastronomique entre deux familles (une famille résidant au centre et une famille de l'extérieur). De la préparation à la dégustation du festin préparé, les deux familles apprennent à se connaître et discutent de leur quotidien, leurs difficultés, leurs quelques différences mais aussi leurs nombreux points communs.

Le premier rendez-vous a lieu au centre Croix-Rouge de Fraipont, dans un local privatisé à cette occasion. Il est suivi d'un autre rendez-vous au domicile de la famille partenaire. Une collaboratrice ou un collaborateur sera présent(e) le temps de faire les présentations autour d'un apéro.

Mais à quoi ça sert ?

Le but visé par ce projet est de favoriser les moments de

rencontre. Se connaître n'est-il pas un premier pas vers le mieux-vivre ensemble ? Des contacts sociaux se créent, les préjugés sont dépassés, et chacun se concentre sur ce qui nous rassemble plutôt que sur ce qui nous éloigne...

Les personnes à l'origine du projet souhaitent permettre aux demandeurs d'asile de se créer un réseau social pérenne, toujours là au moment de leur sortie du centre.

A quelle fréquence ces rendez-vous ont-ils lieu ?

Tous les deux mois, l'expérience est menée avec de nouvelles familles. Le souhait est d'aller plus loin et d'organiser un dîner au centre tous les mois.

Vous souhaitez participer à ce projet ?

Retrouvez toutes les informations pratiques ci-contre.

« Bienvenue chez nous, au Merisier.

Notre famille a le plaisir de vous inviter, en toute simplicité, à découvrir, dans la convivialité et l'échange, un repas aux saveurs de chez nous.

Préparons le ensemble !

Nous nous réjouissons déjà de papoter autour des fourneaux dans les senteurs de la cuisine.

Puis, plus tard, à votre tour, si le cœur vous en dit, vous nous raconterez votre histoire en nous initiant à votre cuisine et aux richesses de votre culture.

Au plaisir de vous rencontrer très bientôt. »

Inscrivez-vous !



Centre Croix-Rouge « Le Merisier »
Fraipont, rue Trassenster 34-38
4870, Belgique
TEL : 0498/93 55 24
TEL : 087/26 02 40



Devenez bénévole !

Vous désirez vous investir au sein du centre d'accueil de Fraipont ? Nous vous accueillerons avec plaisir ! Une seule personne de contact : Jihane ESSANOUSI (jihane.essanoussi@croix-rouge.be ou 087/26 02 40)



L'intégration, une dynamique à double sens

L'arrivée importante de demandeurs d'asile en 2015 est intimement liée à de nombreux sujets de société : emploi, logement, scolarité, normes et valeurs. Elle soulève aussi la vaste question de l'intégration. Que retenir de cette notion ?

Vous avez dit « intégration » ?

Pour la Croix-Rouge, l'intégration est un processus dynamique, à double sens, d'acceptation mutuelle de la part des migrants et résidents d'un Etat donné. En d'autres termes, il s'agit, tant pour les migrants que pour ceux qui les accueillent, de s'accepter les uns les autres.

Pour les migrants, cela signifie : s'ajuster à une nouvelle société, pouvoir accéder à l'éducation, au logement et au travail, influencer les processus démocratiques, participer à la société civile, établir des relations avec des membres de la société d'accueil, ou encore tisser un sentiment d'appartenance et d'identification avec cette société.

Pour ceux qui accueillent, l'intégration renvoie plutôt à ceci : être une société ouverte, respecter les différences et garantir des opportunités égales aux nouveaux arrivants.

1001 manières d'intégrer

L'un des rôles de la Croix-Rouge de Belgique est d'assurer l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile. Si cela signifie leur fournir un hébergement, de la nourriture ou encore des vêtements, **cet accueil vise aussi à favoriser leur inclusion sociale.**

Comment ?

- Grâce aux formations, notamment celles de français et de citoyenneté, qui permettent aux migrants de mieux comprendre leur contexte de vie en Belgique. La Croix-Rouge est d'ailleurs

un acteur reconnu dans le cadre du parcours d'intégration des personnes primo-arrivantes, rendu obligatoire en Wallonie et à Bruxelles. En collaboration avec des écoles de promotion sociale, la Croix-Rouge propose aussi des formations qualifiantes condensées (soudure, restauration, maçonnerie, horticulture, etc.). Le Forem donne également des séances d'information aux demandeurs d'asile et leur propose ensuite d'être accompagnés individuellement dans leur insertion socio-professionnelle.

- Le **volontariat** fait partie intégrante de la Croix-Rouge avec, d'un côté, les demandeurs d'asile qui donnent de leur temps à des associations locales et, de l'autre côté, des citoyens qui les accompagnent bénévolement. Ces moments partagés contribuent incontestablement à améliorer le vivre ensemble de notre société.

- Des **sensibilisations** sont réalisées chaque année au sein de nos centres ou dans des écoles ou associations des alentours. Adaptées à différents contextes, elles se veulent toujours interactives et même ludiques, prenant parfois la forme d'un jeu de rôle géant ou autour de la projection d'un film.

- Au moyen d'**événements locaux** favorisant les rencontres entre les personnes en demande d'asile et les citoyens. Organisées par les centres d'accueil, ces « Initiatives de quartier » sont un autre moyen de favoriser l'intégration: repas, événements sportifs, concerts, expositions, journées portes-ouvertes...

Les chiffres 2017 sur le thème de l'intégration

- 780 demandeurs d'asile participant aux « Ateliers Citoyenneté » de la Croix-Rouge
- Plus de 200 actions de sensibilisation, touchant près de 6500 enfants et jeunes, et près de 3000 adultes
- 157 événements locaux rassemblant demandeurs d'asile et riverains des centres d'accueil
- Près de 900 demandeurs d'asile ayant suivi une formation Croix-Rouge (histoire de la Belgique, procédure d'asile, etc.) et 757 personnes ayant obtenu une attestation valorisable dans le parcours d'intégration officiel en Région wallonne
- Près de 1000 volontaires actifs

« Je n'aime plus la mer »

Un film co-produit par la Croix-Rouge de Belgique et Les Films de la Passerelle, pour mieux comprendre le parcours des enfants migrants.

Plus d'infos et agenda des projections : jenaimepluslamer.com





Le pouvoir des mots

Ces dernières années, l'intolérance à l'égard des migrants est plus que jamais présente en Europe. Les attaques physiques et verbales à leur égard sont en augmentation¹, et les discriminations toujours bien présentes. Derrière cette réalité, se cache une représentation parfois négative et stéréotypée des migrants, aux yeux de la population. Ces préjugés sont un frein à l'intégration.

Et les médias dans tout ça ?

Internet, la télévision et la radio ont un impact saisissant sur notre vision du monde. La question des migrations n'échappe pas à la règle. La façon dont les migrants sont représentés dans les médias influence bien souvent ce que nous en pensons. Plus précisément, les mots utilisés ont une importance capitale. « Migrants », « étrangers », « illégaux », « demandeurs d'asile » ou « réfugiés » ? « Êtres humains », ou « flux migratoires » ? Ces termes ne renvoient pas à la même chose, et ne sont pas toujours utilisés à bon escient. Leur sens est finalement mal connu, et cette incompréhension alimente peurs et stéréotypes.

La Croix-Rouge travaille sur les mots

Dans le but de construire une société plus tolérante et accueillante, les différentes Croix-Rouge se mobilisent aux quatre

coins de l'Europe. La Croix-Rouge italienne, par exemple, part du principe que les attitudes xénophobes et racistes sont souvent le fruit de l'ignorance. Sa stratégie est donc de mener campagne en invitant les Italiens à accroître leur compréhension des mots liés à la migration.

De son côté, la Croix-Rouge britannique lutte contre la stigmatisation des migrants, via sa campagne « Dire la vérité ». Via les réseaux sociaux notamment, elle consiste à corriger et à re-contextualiser les faits inexacts publiés par les médias au sujet des migrants. Les citoyens sont par ailleurs invités à soumettre à la Croix-Rouge les articles de presse faisant référence aux migrants, qui s'assure que les informations y sont correctes. Enfin, la Croix-Rouge encourage les journalistes et éditeurs à utiliser les mots adéquats, lorsqu'ils parlent migration, demandant la modification d'articles si nécessaire.

PETIT LEXIQUE

MIGRANT : personne qui quitte son pays d'origine pour s'installer durablement dans un pays dont elle n'a pas la nationalité.

ÉTRANGER : personne dont la nationalité n'est pas celle du pays où elle vit (par opposition aux nationaux de ce pays).

DEMANDEUR DE PROTECTION INTERNATIONALE : personne civile ayant fui son pays pour se réfugier dans un pays tiers et qui présente une demande d'asile, en espérant être reconnue comme réfugiée et bénéficier de la protection juridique et des droits que ce statut implique.

RÉFUGIÉ : personne ayant obtenu une protection à l'issue d'une procédure d'asile en raison des risques de persécution qu'elle encourt dans son pays d'origine, en regard des critères

énoncés dans la Convention de Genève :

"Est considérée comme réfugiée toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays [...]"

DÉBOUTÉ : personne dont la demande de reconnaissance du statut de réfugié a été rejetée. Elle reçoit alors un ordre de quitter le territoire dans un délai court. Si elle reste malgré tout en Belgique, elle devient sans-papiers.

SANS-PAPIERS : personne étrangère qui réside dans un pays sans disposer d'un titre légal de séjour.

¹ Agence de l'Union Européenne pour les Droits Fondamentaux, « Situation actuelle des migrations dans l'UE: les crimes de haine », Novembre 2016.



RECETTE DU MONDE :
CUISINE DE SYRIE
LE HOUMOUS

Ingrédients pour 6 personnes :

- 100 g de pois chiches secs
- Bicarbonate de soude
- 1 gousse d'ail
- 15 cl de jus de citron
- 5 cuillères à soupe de tahine (crème de sésame)
- 1 filet d'huile d'olive
- Sel

Préparation :

La veille :

Mettre les pois chiches à tremper et y ajouter 2 cuillères à café de bicarbonate de soude.

Le jour-même :

- Rincer les pois chiches de la veille, les recouvrir d'eau et y ajouter 1 cuillère à café de bicarbonate. Les faire cuire durant 30 à 40 minutes à la marmite à pression (davantage si une marmite normale). Les égoutter et les laisser refroidir.
- Lors de la cuisson, retirer l'écume qui se forme.
- Peler l'ail et l'écraser. Sur les pois chiche, ajouter l'ail, une pincée de sel, le jus de citron, le tahiné et 3 cuillères à soupe d'eau tiède. Mixer le tout (au mix-soupe ou au robot), jusqu'à obtenir une consistance douce et sans grumeaux.
- Ne pas hésiter à ajouter de l'eau, du citron et du sel au fur et à mesure (tout en goûtant), afin d'obtenir la consistance et le goût souhaités.
- Au moment de servir, former un petit puit au milieu du plat, et y verser un filet d'huile d'olive.

Bon appétit !



Agenda du centre

- Le 20 juin 2018 - Journée Mondiale du réfugié
- Juillet et août - Nombreux stages de vacances
- Le 24 novembre 2018 - Fête de l'arbre

Pour tout renseignement concernant les stages, vous pouvez vous adresser à Damien DENIS par courriel à l'adresse damien.denis@croix-rouge.be ou par téléphone au 087/26 02 40.



Une Maison Croix-Rouge près de chez vous !

La Croix-Rouge de Belgique, c'est aussi un réseau d'une centaine de Maisons Croix-Rouge locales.

Près de chez vous, des volontaires s'organisent pour mettre en place des services et actions solidaires permettant d'améliorer les conditions d'existence des personnes plus vulnérables : aide alimentaire, boutiques de seconde main, aide matérielle d'urgence, visites aux personnes isolées, mais aussi service de prêt de matériel paramédical, actions de sensibilisation pour les jeunes, formations premiers soins...

Pour mieux connaître ces services offerts à la population, plus d'informations sur www.croix-rouge.be.

Citation

« L'esprit s'enrichit de ce qu'il reçoit, le cœur de ce qu'il donne. »

Victor Hugo

Trajectoires

La lettre d'information du Département Accueil des Demandeurs d'Asile de la Croix-Rouge de Belgique. Centre d'accueil de Fraipont - N° 1 - mai 2018.

Directeur de rédaction: Service sensibilisation

Éditeur responsable:
Pierre Hublet, rue de Stalle 96
B-1180 Bruxelles

Pour tout renseignement, contactez-nous:
> par mail : centre.fraipont@croix-rouge.be
> par téléphone : 087/26 02 40

Si vous souhaitez recevoir notre newsletter par email, merci de nous écrire à :
centre.fraipont@croix-rouge.be

Visitez notre site internet :
www.croix-rouge.be

Avec le soutien de fedasil

